REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES MICRO, PME ET ACCES AU FINANCEMENT EN GUINEE (PRECOP)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN ŒUVRE DES COMPETITIONS DE PLANS D'AFFAIRES ET D'INNOVATION

Date de début : 25 Janvier 2021 Date limite : 16 Février 2021

A. CONTEXTE DE LA MISSION ET ETAT DES LIEUX

Le Gouvernement guinéen s'est engagé à intensifier ses efforts pour créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un secteur privé national adossé à un tissu de Petites et Moyennes Entreprises compétitives capables de générer des emplois valorisants, créer de la richesse et de l'innovation dans les secteurs d'activités et chaines de valeurs prioritaires fixées dans le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES). Cette priorité du gouvernement correspond aux constats établis dans le cadre du Diagnostique Systématique Pays du Groupe de la Banque Mondiale, qui oriente les interventions de l'institution au sein du Cadre de Stratégie Pays.

Ainsi le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 30 millions de dollar \$ de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre du Projet de Renforcement de la Compétitivité des MPME et Accès au financement en Guinée (PRECOP) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat de service d'un Cabinet charger de la mise en œuvre des concours des plans d'affaires et d'innovations

A. PRESENTATION DU PRECOP

Le Projet de Renforcement de la Compétitivité des MPME et Accès au financement (PRECOP) est une opération du Groupe de la Banque mondiale dans le développement des Petites et Moyennes Entreprises (MPME) en Guinée. Il fait suite au projet PAPME (Projet d'Appui au Financement des Micro Petites et Moyennes Entreprises – MPME) qui s'est clôture en Décembre 2017. L'objectif du nouveau projet PRECOP est de « soutenir le développement, la croissance, et l'accès aux financements des Micro, Petites et Moyennes Entreprises-MPME ».

Le projet se concentrera sur Conakry sur une période de 5 ans. La réalisation de l'objectif de développement du projet s'articule autour de quatre (4) composantes :

Composante 1 : Appui à l'entreprenariat et au développement des MPME

L'objectif de cette composante est de renforcer la capacité des Micro, Petites et Moyennes Entreprises – MPME à se développer, à créer des emplois et de la richesse, et à contribuer efficacement à l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes.

Composante 2 : Appui au renforcement de l'infrastructure financière

L'objectif de la seconde composante est de financer des infrastructures financières essentielles afin d'encourager l'accès des Micro, Petites et Moyennes Entreprises -MPME au financement. Le renforcement de l'infrastructure financière de la Guinée améliorera l'accès de toutes les entreprises aux crédits, avec un impact plus important pour les MPME qui font davantage face aux problèmes d'opacité et d'asymétrie d'information.

Composante 3 : Mettre en place des services financiers adaptés aux MPME

L'objectif de la troisième composante est de mettre en place un mécanisme de couverture de risque de portefeuille qui incitera les institutions financières participantes (IFP) à octroyer des prêts aux MPME éligibles.

Composante 4 : Gestion et suivi de projet

Cette composante appuiera l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) et fournira des ressources afin de renforcer ses capacités en matière de passation de marché, gestion financière, communication, suivi et évaluation, par le biais de services consultatifs pertinents.

C'est dans ce cadre que le Projet de Renforcement de la Compétitivité des MPME et Accès au financement (PRECOP) lance le recrutement d'un cabinet charger de la mise en œuvre des concours des plans d'affaires.

B. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission du Cabinet consiste à organiser des Concours des Plans d'Affaires (CPA) et d'innovation en vue d'améliorer la croissance et la performance des MPM guinéennes. Le Concours des Plans d'affaires (CPA) et d'innovation sera, avec une combinaison d'interventions, un des instruments de la stratégie d'intervention du PRECOP pour appuyer les possibilités de croissance pour les entreprises à fort potentiel et construire un pipeline d'une nouvelle génération des MPME et d'entrepreneurs, ainsi qu'appuyer la résilience et les mécanismes pour une base plus large d'entreprises formelles qui contribuent à l'emploi et à la stabilité.

C. ETENDU DE LA MISSION

Le cabinet assumera les responsabilités ci-après durant la durée du contrat :

(i) Conception et préparation des modalités du concours des Plans d'Affaires (CPA) et d'innovation

Le cabinet élaborera et mettra en œuvre une stratégie adéquate pour l'organisation des concours des plans d'affaires et d'innovation conformément à ses objectifs. Il devra :

- Elaborer une stratégie détaillée incluant un plan de communication permettant à toutes les MPME participantes d'avoir accès aux informations relatives à l'organisation des concours à tout moment;
- Développer et gérer un mécanisme de collecte des réclamations des MPME;
- Concevoir des outils adaptés aux MPME guinéennes avec des critères facilitant l'évaluation des plans d'affaires proposés par les MPME et les faire valider par les équipes du PRECOP;
- Préparer une matrice de centralisation des résultats en se basant sur les critères d'évaluations des plans d'affaires validés par les équipes du PRECOP;
- Elaborer un modèle type de convention de subvention qui sera soumis à l'approbation du PRECOP;
- Etablir les politiques et structures de co-paiements entre le PRECOP et les bénéficiaires suivant les caractéristiques de chaque secteur et le profil de chaque bénéficiaire ;

(ii) Organiser des concours des plans d'affaires ;

Le cabinet assurera une gestion efficace et efficiente du processus d'organisation des concours. A cet effet, il devra :

- Elaborer un document détaillant les procédures opérationnelles pour l'organisation des concours;
- Organiser les concours conformément aux directives se trouvant dans la stratégie validée par les équipes du PRECOP;
- Documenter toutes les étapes du processus d'organisation des concours et mettre en place un système d'archivage des documents de sorte à faciliter le travail du vérificateur;

(iii) Coordonner les signatures des accords de subvention et assurer la gestion du portefeuille.

Des accords de subventions seront signés avec les MPME bénéficiaires. Le cabinet devra :

- Faciliter les processus de signatures des accords de subventions;
- Assurer la gestion du portefeuille. A cet effet, il mettra en œuvre un tableau de suivi des engagements pour chaque accord de subvention signé pour faciliter le suivi au niveau des deux parties.

D. METHODOLOGIE

Le consultant, en collaboration avec les équipes du PRECOP et les autres partenaires du projet, définira une méthodologie adéquate qui permettra de garantir le bon déroulement du processus suivant les principes directeurs en la matière.

E. LIVRABLES

- Fournir une stratégie détaillée incluant les procédures opérationnelles de l'organisation des concours et un plan de communication devant permettre à toutes les MPME participantes d'avoir accès aux informations relatives à l'organisation des concours à tout moment;
- Fournir les outils et les critères d'évaluations des plans d'affaires. Ces outils doivent être adaptés aux MPME guinéennes;
- Fournir la matrice de centralisation des résultats. Celle-ci pourrait être un tableau Excel pouvant faciliter le calcul des notes ;
- Fournir un calendrier détaillé sur le déroulement du processus. Ce calendrier doit faire ressortir les différentes étapes du processus, les livrables au niveau de chaque étape processus ainsi que le timing;
- Fournir un modèle type de convention de subvention;
- Fournir les politiques et structures de co-paiements entre le PRECOP et les bénéficiaires suivant les caractéristiques de chaque secteur et le profil de chaque bénéficiaire;
- Fournir un rapport global sur l'organisation des concours;

Tous les livrables seront soumis en langue française à l'Unité de Coordination du PRECOP.

F. EXPERTISE RECHERCHÉE & PROFIL DU CANDIDAT

Le Cabinet doit avoir réalisé aux moins une mission similaire au cours des 5 dernières années et disposer des compétences suivantes :

- Avoir une expérience dans le soutien et le développement des entrepreneurs, des startups et des MPME;
- Une expertise avérée en matière de diagnostic stratégique d'entreprise, de gestion d'entreprise, de gestion d'audit, de formations, etc. en Guinée;
- Excellente connaissance des procédures, normes et standards d'approvisionnement des secteurs privé et public;

- Expérience solide et réussie dans le développement des capacités des MPME, le mentorat et l'accompagnement en Guinée avec des résultats;
- Disposer d'une bonne maitrise de l'environnement Guinéen en matière de conseil, formation et de renforcement de capacités institutionnelles;

G. METHODE DE SELECTION

Le cabinet sera sélectionné suivant la méthode de Qualification des consultants (QC) conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Août 2018.

H. DEPOT DU DOSSIER DE SOUMISSION

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous pli fermé au plus tard le 16 Février 2021 à 12 heures 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes. Projet de Renforcement de la Compétitivité des PME et Accès au financement (PRECOP) Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises à Conakry sis au quartier Petit Simbaya à 150 m du CMC Flanboyant dans l'enceinte de la Direction Nationale des PME au 1er étage, Commune de Ratoma-Conakry, adresse : coordiprecop@gmail.com et bouna106@yahoo.fr / +224/622 181 938 / 622 623 100

Le Coordonnateur

Le

Cheick Santigui CAMARA

Olimaca